

Agression au Quartier Mineurs !!!

Le 14 février 2023

Dimanche 12 février, vers 18h30, une violente agression a eu lieu au Quartier Mineurs.

Le détenu S., arrivé il y a à peine 10 jours à l'établissement, frustré de s'être fait ôter ses « yoyos » et « souris » lui servant à divers trafics, s'est jeté au cou d'un des surveillants du Quartier Mineurs et l'a projeté contre le mur de la courive !

L'intervention immédiate de son collègue de « binôme » et l'arrivée rapide de renforts, ont permis d'éviter le pire.

« L'excité » a été placé immédiatement en prévention au Quartier Disciplinaire.

La M.A. ÉPINAL connaît un manque de personnel grandissant et le Quartier Mineurs en subit lui aussi les conséquences... Les agents de ce secteur étant remplacés par des personnels de détention « adulte ». La situation est par ailleurs amplifiée par l'augmentation du nombre de détenus mineurs hébergés, rendant la gestion de ce public dit « sensible » de plus en plus délicate...

**Jusque-là, même si les faits ne sont malheureusement pas inédits et ont été maîtrisés...
Ne les banalisons surtout pas !!!**

Là où le bât blesse, c'est qu'à l'issue de ces événements et du service de journée, le collègue s'est rendu aux urgences seul... Pour des raisons de timing, d'organisation ou simplement par pudeur de l'agent impliqué, Bref ... pour X raisons, personne ne l'a accompagné, le mettant ainsi en danger.

Au vu du flou artistique dans lequel personne ne sait ce qu'il doit faire, la création ou la mise à jour d'un protocole de prise en charge des agents victimes d'agression doit être (re)mis en place. **Cela permettra un fonctionnement plus fiable et plus sécurisant pour TOUS !
On ne peut pas s'en remettre à la chance, ni aux initiatives personnelles !!!**

Le bureau Local **UFAP UNSa Justice de la MA Épinal** soutient et souhaite un prompt rétablissement à notre collègue agressé.

L'**UFAP UNSa Justice** félicite les agents qui sont intervenus, et souligne la réactivité et leur professionnalisme !

L'**UFAP UNSa Justice** demande la mise en œuvre d'un protocole de prise en charge des agents en cas d'agression afin de calibrer la prise en charge et soutenir le personnel.

Enfin, l'**UFAP UNSa Justice** exige le transfert de ce détenu dans les plus brefs délais !

Le Bureau Local